

République Française
Département d'Indre-et-Loire
SIAEP DE MARRAY LA FERRIERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
Séance du mardi 18 mars 2025

Membres en exercice : 12	Date de la convocation : 06/02/2025
Présents : 10 Excusés représentés : 1 Absents/excusés : 1 Votants : 11	<i>L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit mars, 18 heures 30, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Jacques BESNIER,</i>
RESULTAT DU VOTE : Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0	Présents : Jean-Jacques BESNIER, Gilles BOUTILLIER, Philippe CAPON, Alexandre CHAMINADOUR, Stanislas CLOUET-D'ORVAL, Françoise CUIVIER, Pascal DUBOIS, René LAVAINÉ, Jean-Marc PAPIN, Stéphane VERDIER Excusés et représentés : Jean LEDDET par Stanislas CLOUET-D'ORVAL Excusés : Yannick LASNE Absents :
	Secrétaire de séance : Stéphane VERDIER

DE_2025_03

Objet : Adoption du Budget Primitif 2025

Vu le CGCT, notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,
 Considérant que les communes et les EPCI ont jusqu'au 15/04/2025 pour voter leur Budget Primitif 2025,
 Considérant la présentation du Budget Primitif 2025 qui s'équilibre comme suit :

Recettes de fonctionnement	Proposé	Voté
002 – Excédent de fonctionnement N-1 reporté	418 485,08 €	418 485,08 €
70 – Vente de produits fabriqués, prestations de services,...	113 480,00 €	113 480,00 €
042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	18 796,97 €	18 796,97 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	550 762,05 €	550 762,05 €
Dépenses de fonctionnement		
022 - Dépenses imprévues	5 000,00 €	5 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	103 859,07 €	103 859,07 €
011 – Charges à caractère général	317 356,02 €	317 356,02 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	21 870,00 €	21 870,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	11 605,00 €	11 605,00 €
66 – Charges financières	5 739,23 €	5 739,23 €
042 – Opérations d'ordre entre sections	85 332,73 €	85 332,73 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	550 762,05 €	550 762,05 €
Recettes d'investissement		
021 - Virement de la section de fonctionnement	103 859,07 €	103 859,07 €
001 – Excédent d'investissement N-1 reporté	177 572,58 €	177 572,58 €
040 – Opérations d'ordre entre sections	85 332,73 €	85 332,73 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	366 764,38 €	366 764,38 €
Dépenses d'investissement		
020 - Dépenses imprévues	10 000,00 €	10 000,00 €
040 – Opérations d'ordre entre sections	18 796,97 €	18 796,97 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	23 467,41 €	23 467,41 €
20 – Immobilisations incorporelles	1 500,00 €	1 500,00 €
21 – Immobilisations corporelles (nouveaux crédits)	3 000,00 €	3 000,00 €
23 op 33– Immobilisations en cours (nouveaux crédits)	298 300,00 €	298 300,00 €
23 op 33– Immobilisations en cours (restes à réaliser)	11 700,00 €	11 700,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	366 764,38 €	366 764,38 €

Après délibération, le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2025.

Pour extrait, copie conforme,
 La Ferrière, le 19 mars 2025
 Le Président,

*Acte rendu exécutoire après transmission
 au représentant de l'Etat le 19/03/2025,
 réception le 19/03/2025 et affichage,
 publication, notification le 19/03/2025*

Dépôt Sous-Préfecture de Loches
 Date de réception de l'AR: 19/03/2025
 037-253701122-20250318-DE_2025_03-DE



Jean-Jacques BESNIER

